

## REGLEMENT

### 1<sup>ER</sup> Championnats d'Europe et 4<sup>ème</sup> Championnats de France des TOURNEURS POTIERS

---

#### Article - 1 - *L'Organisateur*

La ville d'Aubagne organise avec l'association Potiers Méditerranée de Menton, et le soutien de l'Ecole de Céramique d'Aubagne, les **1<sup>er</sup> Championnats d'Europe, et les 4<sup>ème</sup> Championnats de France des Tourneurs Potiers**.

#### Article - 2 - *Où et quand*

Les compétitions sont organisées le week end du samedi 9 et 10 août 2025, lors du Festival de la Céramique Argilla à Aubagne (France).

#### Article - 3 - *Qui*

Cette compétition est ouverte à tous les tourneurs, potiers, hommes et femmes, en formation, en activité, ou pas, âgés de plus de 18 ans.

#### Article - 4 - *Comment*

La participation est gratuite, mais soumise à l'acceptation de chaque règlement, et à l'envoi de bulletin d'inscription par mail avant le **15 juillet 2025** à ; [argile@aubagne.fr](mailto:argile@aubagne.fr) (après le 15 juillet, et jusqu'au jour de la compétition, sous réserve de places disponibles )

#### Article - 5 - *Argiles et tours*

L'argile utilisée référencée PT, est fournie par la Sté **Les Cousins** ( Aubagne - France ), partenaire officiel des Concours de Tournage,

L'Ecole de Céramique de la Ville d'Aubagne met à la disposition des tours électriques ayant un diamètre de la girelle de 30 cm.

L'association Potiers Méditerranée met à la disposition le petit matériel de tournage (éponges, fils à couper, estoqués, règles)

Chaque concurrent peut porter son petit matériel de tournage

#### Article - 6 - *Communication*

Durant les 2 jours des compétitions, les photos, vidéos, et classements seront visibles en direct sur le compte de l'association instagram : **potiers\_mediterranee**

#### Article - 7 - **Chaque championnat comporte 2 concours ; 1 concours artistique, et 1 concours technique**

Avant les épreuves, les tourneurs doivent dès leur arrivée, signer, et accepter le règlement de la compétition avec la mention « *lu et approuvé* ».

Les tourneurs peuvent participer aux concours artistique ou technique, ou les deux.

Les tourneurs sont convoqués sur le lieu de la compétition un quart d'heure avant le début de chaque épreuve. Les heures de passages sont affichées au secrétariat de la compétition. En cas de retard d'un tourneur, les horaires de passages ne sont pas décalés. Un tourneur arrivé en retard peut toujours commencer son épreuve, mais doit s'arrêter en même temps que les autres tourneurs de sa série.

Les tourneurs peuvent porter leur petits outils personnels de tournage.

Lors des compétition, un chronomètre électronique annonçant le temps restant est installé sur le podium, visible par les concurrents et le public.

En cas d'accident de tournage, le tourneur peut recommencer sa pièce dans le temps imparti, et sans un délais de temps supplémentaire.

A la fin de chaque épreuve chaque tourneur devra nettoyer son espace de travail, et déplacer son oeuvre sur un rondau mis à sa disposition son numéro sur l'espace prévu par le comité d'organisation.

L'attitude non professionnelle d'un tourneur pendant, et en dehors des compétitions entraînera sa disqualification.

Pour les Championnats Européens, et Championnats Français, les équipes doivent être composées et enregistrées obligatoirement avant la compétition.

Elles sont composées de 3 tourneurs. Plusieurs équipes peuvent représenter une nation européenne.

Les équipes pour les Championnats de France doivent être composées obligatoirement de deux tourneurs, ayant une différence d'écart d'âge d'au minimum 20 ans ( pour la transmission du savoir faire, le plus ancien peut conseiller le plus jeune tourneur).

#### Article - 8 *Quoi ?*

##### **Concours de L'EPREUVE ARTISTIQUE -**

**le samedi 9 août 2025 - Vérification des inscriptions de 9h à 9h30**

**début de la compétition 10h, et à partir de 15h l'après midi.**

Les tourneurs doivent réaliser par la technique du tournage une oeuvre, de création originale et artistique, dans un temps imparti de 20', puis devront par modelage terminer leur oeuvre sur les tables mises à leur disposition, avec 20' de temps supplémentaires, le tout avec 6 kg d'argile. Chaque tourneur dispose d'un rondau pour déplacer son oeuvre, et son numéro de compétiteur.

Tout appareil chauffant, électrique ou à gaz est interdit lors du tournage et modelage.

La création d'une oeuvre identique à celles primées lors des derniers Championnats du Monde artistiques de Faenza, en Italie, et Concours international de Ménemen en Turquie est disqualifiante.

Le jury est composé de professionnels, et professeurs de la céramique.

#### Article - 9 - *Quoi ?*

##### **Concours des EPREUVES TECHNIQUES -**

**Le dimanche 10 août 2025 à partir de 10h le matin et 14h l'après midi**

Le temps imparti hors pétrissage de l'argile est de 30'.

(celui ci peut être ramené à 20' par l'organisation)

Les boules d'argile sont pétries dans le quart d'heure précédant chaque épreuve.

Le pesage des 6 kg d'argile est effectué par le jury.

Les tourneurs doivent fixer la boule d'argile sur la girelle, et attendre le départ de l'épreuve tours éteints. Durant chaque épreuve l'organisateur annonce le temps restant. Les tourneurs doivent lâcher leur pièce à la fin du temps imparti annoncé par le jury.

Si un tourneur termine sa pièce avant le temps imparti, il peut demander au jury de mesurer sa pièce.

Le tourneur qui ne respecte pas le règlement est automatiquement disqualifié.

Les pièces doivent comporter un fond sur toute la surface de la base de celles-ci.

#### **La 1ère épreuve technique**

L'épreuve consiste à réaliser « **l'oeuf le plus gros possible** »

Les 6 kg d'argile peuvent être centrés en une, deux, ou trois boules.

La hauteur et diamètre sont mesurées par le jury. Les deux dimensions sont additionnées.

La base doit avoir un diamètre **imposé de 13 cm**. Les mesures du diamètre de la base relevées supérieures ou inférieures à 13 cm sont disqualifiantes.

L'oeuf doit être complètement fermé sur sa partie haute, et ne présenter dans sa forme aucune pointe. Une courbe doit être toujours en continue.

Le tourneur peut à tout moment lors de son tournage, mesurer sa pièce.

Le tourneur peut avant ou, dès la fin de son tournage, demander au jury de mesurer rapidement sa pièce.

La mesure est validée par 2 membres du Jury. Le tourneur doit enlever la pièce du tour, et la poser sur le rondu, avec son numéro de concurrent.

**Attention !!!**

La réalisation de la pièce par l'assemblage de plusieurs parties est interdite.

La pièce doit comporter un fond non percé, qui est vérifiée lors de son enlèvement de la girelle. La présence d'eau constatée sur la girelle, lors de l'enlèvement, est disqualifiante, la mesure n'est pas validée.

#### **Article - 10 - *La 2ème épreuve technique***

L'épreuve consiste avec 6 kg d'argile fournie, de réaliser de forme libre,

**« la coupe la plus large possible. »**

Les 6 kg d'argile peuvent être centrés en une, deux ou trois boules.

Le tourneur peut à tout moment lors de son tournage, mesurer lui même sa pièce.

Dès la fin de son tournage, le tourneur peut demander au jury de mesurer rapidement sa pièce.

La mesure est toujours validée par 2 membres du jury, dès qu'elle est transcrite sur le tableau.

Deux mesures sont prises à deux endroits différents, une moyenne peut être calculée.

**Attention !!!** La pièce doit comporter un fond d'une épaisseur d'au minimum 5 millimètres.

Dans le cas où le fond est inférieur à 5 millimètres la mesure n'est pas validée.

A cas d'accident de tournage, à tout moment le tourneur peut reprendre une autre balle d'argile, et recommencer dans le temps qui lui reste.

#### **Article - 11 - *Classements pour les titres de Champions Européens et Français***

Le résultat individuel de chaque concurrent est obtenu par l'addition des mesures de la coupe et de l'oeuf.

Le résultat par équipe est obtenu par l'addition des mesures des concurrents qui composent l'équipe.

##### ***Championnats Européen***

***épreuves techniques ; 1 classement hommes,  
1 classement femmes  
1 classement par équipe de 3  
épreuve artistique ; 1 classement général***

##### ***Championnats Français***

***épreuves techniques ; 1 classement hommes  
1 classement femmes  
1 classement par équipe de 2  
épreuve artistique ; 1 classement général***

#### **Article - 12 - *Modification***

Attention le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de la compétition.

#### **Article - 13 - *Résultats, litiges***

Les membres du jury valident la mesure dans l'instant, où elle est prise.

Les résultats constatés sont définitifs, et donc sans appel.

Aucune contestation des mesures validées ne peut être formulée.

**Article - 14 - Remise des Titres, Trophées, et Primes**

La remise aura lieu à partir de 17h juste après la dernière épreuve technique par ;  
Le comité d'organisation, les élus, et les partenaires.

Les 3 premiers de chaque classement recevront un diplôme, et primes  
par chèques bancaires par le comité d'organisation de la Ville d'Aubagne.

**Primes classements Championnats d'Europe****Concours technique**

500 euros au 1er homme et à la 1 ère femme

250 « « 2 ème « et à la 2 ème «

150 « « 3 ème « et à la 3 ème «

**Concours artistique**

400 euros au 1er

250 « au 2 ème

100. « au 3 ème

**Concours par équipes**

450 euros à la 1ère équipe de 3 concurrents

300 euros à la 2ème «

150 euros à la 3eme. «

**Primes classements Championnats de France****Concours technique**

500 euros au 1er homme et à la 1 ère femme

250 « « 2 ème « et à la 2 ème «

150 « « 3 ème « et à la 3 ème «

**Concours artistique**

400 euros au 1er

250 « au 2 ème

100. « au 3 ème

**Concours par équipes**

450 euros à la 1ère équipe duos

300 euros à la 2ème «

150 euros à la 3eme. «

**Le comité d'organisation :**

La ville d'Aubagne [argile@aubagne.fr](mailto:argile@aubagne.fr) Jean Claude Marcaggi (33) 6 18 12 02 26

et l'association - POTIERS MÉDITERRANÉE - [contactceramiquemediterranee@gmail.com](mailto:contactceramiquemediterranee@gmail.com) -

Stéphane Montalto M.O.F. Potier (33) 6 07 31 15 42 *instagram; potiers\_mediterranee* -



